

### Comment rémunérer nos entraîneurs à temps partiel et à temps plein ?

La FNQ recommande au responsable des finances de chaque club de vérifier les finances afin de vérifier s'il est possible de maintenir des salaires et pour combien de temps.

Il est certain que cette situation inhabituelle va aussi engendrer une baisse des dépenses pour les clubs (location de piscine, location de salle...), il serait opportun de vérifier quelle dépense le club devait prévoir pour les prochains mois et de voir ce qui pourrait être mis de coter (achat de matériel, commande spéciale, camp d'entraînement, déplacement...).

Le but étant de maintenir vos employés qui pourraient faire des tâches administratives pour le club ou planifier à plus long terme.

Revenu Québec reste la meilleure des ressources pour chaque employé et employeur au besoin.

<https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/retenues-et-cotisations/situations-et-particularites-pouvant-modifier-le-calcul-des-retenues-a-la-source-et-des-cotisations-de-l'employeur/particularites-liees-au-type-de-remuneration/prestation-d'assurance-emploi/>

-30-

**Fédération de natation du Québec**

Téléphone : 514 252-3200

Courriel : fnq@fnq.qc.ca

*Source : Fédération de natation du Québec*